



Agressions verbales et physiques

Par **Richard**, le **22/09/2008** à **16:17**

Gonesse, le 22 09 08

Bonjour,

Voici plusieurs mois que je suis agressé par un individu dans l'enceinte d'un centre commercial à proximité de mon domicile.

Ces agressions sont verbales, sexuelles et homophobes. Cet individu a été interpellé par la police et une plainte a été déposée, il y a un an, depuis pas de nouvelle...

Son attitude persiste malgré cela. Une confrontation au commissariat a eu lieu récemment, à ma demande, car je ne connais pas ce monsieur.

J'ai déposé 8 mains courantes entre la mi-juillet et le 31 août 2008...

L'attitude de la police semble incompréhensible, d'autant que c'est elle qui s'est occupée d'instruire la plainte.

Je suis très dérangé dans ma vie quotidienne, mais aussi très perturbé par tout cela.

Je n'ai pas d'avocat et je souhaiterais en consulter un, spécialisé dans ce type d'affaires.

Que puis-je faire d'efficace?

Merci

Richard

Par **JamesEraser**, le **23/09/2008** à **20:18**

[citation]J'ai déposé 8 mains courantes entre la mi-juillet et le 31 août 2008[/citation]

Une main courante n'est pas une plainte.

Avez-vous été entendu par procès verbal d'audition de plainte et vous a-t-on remis une attestation de dépôt de plainte ?

Si ce n'est pas le cas, écrivez au Procureur de la République en faisant bien évidemment état de vos mains courantes successives et de l'absence d'effet produit. Dans ce courrier vous mentionnerez qu'une plainte est déposée entre ses mains.

Ce courrier, je vous l'assure, sera suivi d'effet.

Legavoxement

Par sofia, le 05/10/2008 à 18:31

Bonsoir,

Vous me paraissez apte à répondre à Mon histoire dont je vous envoie le lourd récapitulatif, cela va se juger dans deux mois au près du tribunal de Police, je rencontre mon avocat pour ma défense vendredi et l'audience du tribunal est pour début décembre 2008. Pouvez-vous me rassurer ? je suis inquiète et pourtant je ne suis irréprochable. Merci d'avance

Il y a 3 ans de cela j'ai sympathisé avec une voisine, tout allait bien, sauf que je la ressentais parfois rebelle, avec un comportement changeant, ne supportant pas ma fille capricieuse au point de la traiter de "sale gosse", je me suis donc éloignée, petit à petit avec tact... Bonjour, bonsoir ; cette personne "Fonctionnaire", est en arêt de maladie et suivie par un Psychiatre, mensuellement à cette période ; je ne juge pas. Ces réactions restent viventes et cherche les altercations..Je ne réagis pas. Jusqu'au jour , fin août 2007, vers 21 h 30 , je constate avec mon compagnon qu'il y a une fuite conséquente d'eau dans la maison. On appelle le service dépannage d'urgence des Eaux, l'eau, nous devons prévenir nos autres voisins qu'on doit couper l'eau à mi-chemin, ma "voisine" avec qui j'ai coupé les ponts, nous interceptent verbalement, elle est dans sa cour, parle au Monsieur de " l'eau ", je reste muette, Là, elle sort de sa cour, commence à m'injurier, me traitant de tous les noms les plus vulgaires et grossiers qui existent, le technicien regarde ! la voisine que l'on devait prévenir sort de chez elle, est en spectatrice !, mon compagnon et moi même restons de marbre et nous ne répondons pas à cette vulgarité, elle tombe dans la violence verbale, me jugeant de "trainée", que je sors avec un "mec" qui doit retourner dans son "bled", car il est plus jeune que moi, il est français, et combien même si c'était le cas contraire. Elle pestifère, veut pour nous faire rompre, atteint notre vie privée et notre statut social, nous restons toujours sans réaction, elle attend qu'une chose c'est que nous répondions...ce qui la rend de plus en plus furieuse ; Voyant que nous ne rétorquons, ELLE SE JETTE SUR MOI , comme elle fume : ELLE PREND SA CIGARETTE A MOITIE CONSUMMEE ET ME L'ECRASE AU NIVEAU DU COU SUR LA CICATRICE DE MA THYROÏDE, LA DOULEUR ME PARALYSE, INERTE, SANS BOUGER SANS VOIX LA CIGARETTE QUI CONTINUE DE BRÛLER , L'ODEUR me pétrifie... comme une statue, bloquée, Le compagnon de mon "agresseuse" lui dit bien qu'elle à fait une grosse "C - - - - -". JE PLEURE DE DOULEUR, MEDECIN DE GARDE, DEPÔT DE PLAINTE, AVOCAT, CONVOCATION GENDARMERIE POUR L'AGENT DE L'EAU qui voulait passer incognito, je rencontre mon avocat que début octobre, LE PROCES A LIEU DEBUT DECEMBRE 2008 en partie civile pour moi, l'agresseur vivant à 100 mètres à peine continue à provoquer, au point que j'ai du renouveler une seconde plainte, je garde toujours le contrôle et me tais. Donc il y a bien COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES AVEC INTENTION DE LES DONNER : QUE RISQUE T-ELLE COMME PEINE (sans oublier son profil psychologique), Elle a également griffée mon compagnon ; je n'ai pas eu ITT je n'ai pas voulu j 'avais trop honte, étant demandeur d'emploi, cela aurait probablement modifié mes droits, et se présenter comme ça pour du travail ! avec des soins douloureux pendant un mois et une trace de brûlure de cigarette indélébile, elle est omniprésente, je la voit cette marque tous les jours et le reflet du miroir me rappelle ce tragique et inoubliable moment de ma vie. QUE PUIS-JE DEMANDER COMME DOMMAGE ET INTÊRET, QUELLE PEINE ENCOURT-ELLE ? Peut-elle est relaxée ? Je suis impatiente que JUSTICE ME SOIT RENDUE.

Par Richard, le 06/10/2008 à 00:03

Bonjour Sofia,

Je ne suis malheureusement pas compétent pour répondre à votre question. Désolé...

Je pense que votre avocat peut sans doute vous répondre.

Cordialement
Richard

Par **Richard**, le **06/10/2008** à **00:19**

Bonjour jamesEraser,

Merci pour votre réponse et vos conseils;

A l'époque où la plainte a été déposée, il y a 1 an, le commissariat m'avait demandé de passer pour m'entendre...

Hélas! j'étais très malade et je n'ai pas pu me rendre au RDV. La police a donc envoyé la plainte au parquet, mais je n'ai aucune trace de cela. Toutefois, j'ai bien compris la marche à suivre.

Cette semaine j'ai consulté un avocat gratuit dans le cadre d'une permanence qui m'a conseillé clairement de déménager car le tribunal pénal favorise toujours l'accusé!!!
Qu'en pensez-vous?

Merci

Par **JamesEraser**, le **16/10/2008** à **00:23**

Désolé pour la réponse tardive, l'emploi du temps n'est pas forcément compatible avec une veille permanente sur le site.

Je mal saisi la réponse de votre avocat.

Non content d'être victime, vous devriez changer de domicile pour vous mettre à l'abri d'un individu, bref en supporter une double conséquence.

Votre avocat à tort.

Cet individu viole la loi par des propos qui, s'ils sont homophobes sont inacceptables et répréhensibles.

Par ailleurs, je ne doute pas que si vous déposiez plainte par procès verbal régulier, son passé pénal ressurgisse d'une manière ou d'une autre.

De plus, si les faits sont commis dans un centre commercial et à proximité de votre domicile, plusieurs témoins pourront certainement créditer vos allégations.

C'est à cet individu de se mettre au pas et non l'inverse.

Legavoxement

Par **Richard**, le **16/10/2008** à **12:44**

Bonjour JamesEraser,

Merci une fois de plus pour votre réponse.

Je n'ai pas saisi l'attitude de cet avocat dans un premier temps moi non plus, mais vous me confortez dans mes impressions le concernant...

Il faut dire que plusieurs personnes sont impliquées dans cette affaire et que l'individu concerné n'est que l'arbre qui cache la forêt.

Cet avocat, de toute évidence, ne partage pas ma sensibilité politique...

Or, la première agression n'avait pour but que de porter atteinte à mon patron qui est un homme politique en vu, à quelques mois des élections présidentielles, législatives et municipales.

Cet avocat n'a tenté que de me dissuader de poursuivre mon action en justice connaissant l'enjeu pénal et les conséquences médiatiques pour les personnes impliquées qu'il doit connaître...

Vous comprendrez que cette affaire qui traîne depuis déjà trop longtemps, puisse cacher d'autres objectifs...

Par ailleurs, l'avocat m'a tout simplement éjecté de son bureau prétextant que j'étais dans le déni !!! Sous entendu, j'étais idiot...

Merci encore pour votre soutien, c'était juste pour vous éclairer sur une situation qui paraît au premier plan étonnante ; et qui au contraire, m'encourage à ne pas abandonner.

Richard